



Association Rhône-Alpes des Amis de Saint-Jacques

Délégué Isère : Marcel Cuzin : 04.76.25.39.34 / 06.70.97.52.67

Responsable Chemins en Isère : Louis Belle-Larant : 04.74.58.90.47 / 06.49.33.77.74

Partir de La Tour-du-Pin pour St-Jacques-de-Compostelle

La Tour-du-Pin à Valencogne : 17,5 km

La Tour-du-Pin à Santiago : 1738 km

Afin de permettre aux pèlerins de la région de La Tour-du-Pin de rejoindre à Valencogne, le chemin de St-Jacques GR® 65 qui se dirige vers Le Puy-en-Velay, un itinéraire pédestre (bretelle de raccordement) a été reconnu en collaboration avec le Comité d'Expansion de la région de La Tour-du-Pin. Il suit presque intégralement un balisage départemental. Son point de départ balisé est la gare SNCF de la Tour-du-Pin.

Son balisage est réalisé à l'aide de ce logo:  (flèche jaune sur fond bleu-6 x 6 cm). Il indique la direction vers le Chemin de Saint-Jacques.

NB : Le Chemin de Saint-Jacques de Genève au Puy-en-Velay est décrit dans une brochure (**Guide Jaune**) éditée par l'Association - à demander à Marcel Cuzin (04.76.25.39.34/06.70.97.52.67).

Hébergements: (Réserver 24h à 48h avant)

- **La Tour-du-Pin** : Hôtels, se renseigner à l'office du tourisme : 04.74.97.14.87
- **Valencogne** : Nombreux hébergements (Voir **Guide Jaune**).

Services :

- **La Tour-du-Pin** : tous commerces et services, SNCF.
- **Valencogne** : épicerie, alimentation, pain (fermée le dimanche après-midi et le lundi).

Patrimoine : (En plus des renseignements fournis dans ce document se référer à la Commission Patrimoine du site www.amis-st-jacques.org)

- **La Tour-du-Pin** : Eglise avec ses deux triptyques.
- **Valencogne** : Sur le chemin : statue de ND des Vignes érigée en 1903 et oratoire de Saint-Jacques (2004) – Dans l'église : triptyque, panneaux des indices jacquaires en Isère et statue de Saint-Jacques (2011) Voir (**Guide Jaune**).

Tampon de départ pour le carnet de pèlerin : Maison paroissiale - 45 bd Gambetta - 04.74.97.10.33 - Ouverture : Lundi après-midi, Mardi matin, Mercredi matin, Jeudi après-midi, Samedi matin.

Partir est avant tout sortir de soi ! S'ouvrir aux idées, y compris celles qui sont contraires aux nôtres, c'est avoir le souffle d'un bon marcheur !
Dom Elder Camara



1- La Tour-du-Pin au Château du Pin : 1,7 km

Sortant de la gare, prendre à gauche la route qui descend, puis à gauche la route qui monte sous le pont SNCF, longer un grand mur puis tourner à droite et longer le parking. Au panneau STOP, prendre à gauche pour passer au-dessus de l'autoroute. Poursuivre la route. Prendre à gauche le Chemin de Pin et continuer tout droit jusqu'à la grille du château.

2- Château du Pin à Marlieu : 3 km (cumulé 4,7 km)

Suivre à droite la route qui monte. Au carrefour, au panneau routier (*Cédez le Passage*) poursuivre sur la droite. Au carrefour suivant, au poteau directionnel (*La Grisolle*) prendre à droite le Chemin du Chêne. A la hauteur du n° 79, tourner à gauche sur ce qui devient un chemin de terre. Juste avant le village prendre le chemin de terre à gauche. Au carrefour avec une croix et une fontaine, prendre à gauche. Ensuite au carrefour suivant avec une fontaine, prendre à gauche le Chemin de Marlieu.

3- Marlieu aux Arphands : 4 km (cumulé 8,7 km)

Passer devant l'ancienne chocolaterie de Marlieu et le château. Au bout du mur, tourner à droite sur la petite route qui monte. Sur le replat, au carrefour, poursuivre tout droit. Après l'étang, dans le hameau, prendre la route à gauche le Chemin des Arphands. Laisser à droite la route de Chélieu. Puis au carrefour suivant tourner à droite sur la route en prenant un deuxième Chemin des Arphands (on change de commune !).

4- Des Arphands à La Mollat : 3 km (cumulé 11,7 km)

Au poteau directionnel (*Les Arphands*) quitter le goudron pour prendre un sentier herbeux à droite. A la fourche, poteau directionnel (*Ravin des Gabelles*), prendre légèrement à gauche le sentier herbeux qui descend. A l'entrée de la forêt traverser le ruisseau et longer le vallon en sous bois. A la sortie du bois, on trouve une maison à droite, avant d'amorcer la descente sur un chemin goudronné. Prendre le chemin de terre à gauche, puis prendre à gauche le petit sentier qui descend par la forêt. En bas, prendre à droite un chemin plus large. Arrivé à la route goudronnée on tourne à gauche, puis à droite pour traverser le passage à niveau,

ensuite tout de suite à droite prendre un chemin herbeux longeant la voie ferrée. On rejoint la route goudronnée que l'on continue à droite.

5- La Mollat à la Croix du Jubilé : 4,4 km (cumulé 16,1 km)

Au carrefour au niveau du poteau directionnel (*La Mollat*) tourner à gauche sur la route qui descend. Traverser le pont. Au panneau routier STOP traverser en face et monter dans le village de Chassignieu. Au poteau directionnel (*Chassignieu*) prendre à gauche. Passer devant l'église et sous le cimetière. A la 1ère fourche, continuer à monter sur la droite. A la 2ème fourche, prendre à gauche en légère descente. A la croix, continuer sur la droite par le Chemin Blanchet. Au carrefour tourner à gauche puis à droite, sur le Chemin de la Croix. Après le n°60 prendre à droite un chemin herbeux qui monte. Au poteau directionnel (*Les Sources*), continuer tout droit la montée. Traverser la route et poursuivre la montée par le Chemin de St-Germain. Après le n° 31, prendre à gauche le chemin de terre jusqu'au poteau directionnel (*Croix du Jubilé*). La Croix du Jubilé est en béton avec les montants festonnés.

6- La Croix du Jubilé à Valencogne : 1,4 km (cumulé 17,5 km)

Au poteau directionnel (*Croix du Jubilé*) prendre le chemin empierré qui monte à gauche à la statue de ND des Vignes (*Voir § Patrimoine*). Continuer le chemin qui redescend jusqu'à une route goudronnée, tourner à droite pour entrer dans Valencogne. Au panneau routier STOP, à la croix jubilaire (*Croix avec feuilles de vigne*) et au poteau directionnel (*Le Brocard*) on rejoint le Chemin de St-Jacques de Compostelle et le GR® 65. A partir de cet endroit le chemin est décrit dans le **Guide Jaune** et il est balisé avec un nouveau logo jacquaire (*la coquille remplace la flèche jaune sur fond bleu*) et le pictogramme du GR® (*Blanc et rouge*) apparaît. Tourner à droite en direction de l'église.



**Croix
du
Jubilé**



**Croix
jubilaire**

Rappel: Le pèlerin ou le randonneur qui chemine sur les itinéraires décrits reste seul responsable des accidents dont il serait victime ou qu'il aurait provoqués

